



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lapins

Question écrite n° 51396

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par la filière cuniculicole dans notre pays. Il désire connaître ses intentions afin de mieux prendre en compte ces difficultés.

Texte de la réponse

Depuis deux ans, la filière cuniculicole se heurte à de très graves difficultés. Cette crise a été déclenchée par l'effet conjoint d'un déséquilibre entre l'offre et la demande affectant durement le marché et par la hausse du prix de l'aliment suite à l'augmentation du coût des matières premières. Conscient de ces difficultés et des efforts consentis par cette filière, le ministre chargé de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a décidé de mobiliser, dès 2008, une enveloppe de 1 million d'euros pour aider la filière à surmonter la crise. Elle a permis la mise en place d'une aide aux entreprises d'abattage pénalisées par la vente des lapins congelés à un prix inférieur à celui habituellement constaté et d'une aide aux organisations de producteurs actives dans le domaine de la commercialisation de lapins. Par ailleurs, la filière a décidé de mettre en oeuvre un accord interprofessionnel ayant pour objectif de réduire de 5 % le niveau global de l'offre sur le plan national. Cette mesure a pour objectif de contribuer à stabiliser le marché en adaptant l'offre et la demande.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51396

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5476

Réponse publiée le : 18 août 2009, page 8033